



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

SOMMAIRE



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

SOMMAIRE

Introduction

1. La loi de programmation pour les finances publiques
2018-2022 et loi de Finances 2019
2. Analyse financière Budget principal 2016-2018
3. Zoom sur les dépenses de personnel et sur la structure des effectifs
4. Les objectifs
5. Perspectives 2019-2021
6. Orientations proposées pour la préparation budgétaire 2019
7. Les budgets annexes
8. Conclusion



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

INTRODUCTION



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

INTRODUCTION

1. Rappel

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) :

- dans les communes de plus de 3500 habitants
- dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget

2. Objectifs du DOB

- avoir une vision des grands enjeux économiques nationaux, intercommunaux et communaux (Loi de Finances)
- examiner l'évolution des dépenses et recettes budgétaires communales et débattre sur les objectifs financiers de la commune.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION POUR LES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2019



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2019

La Loi de programmation pour les finances publiques 2018-2022

- Effort demandé aux collectivités territoriales pour redresser les comptes publics:
- Contenir les dépenses de fonctionnement (quelle que soit leur taille) à +1,2% par an sur la période 2018-2022, y compris l'inflation.
- Instauration d'une valeur comprise entre 11 et 13 années concernant la capacité de désendettement pour les collectivités territoriales
- Gel des concours financiers de l'Etat.

Ces dispositions ne sont pas prescriptives, mais le non respect des deux premiers points peut entraîner une baisse des dotations pour les collectivités non « vertueuses » à long terme.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2019

La loi de Finances 2019

- **La taxe d'habitation**

Il s'agit d'un dégrèvement, donc l'Etat paie à la place du contribuable, en tenant compte de l'augmentation des bases : 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020.

Les éventuelles hausses ou diminutions des taux votés par les collectivités resteront supportées par le contribuable qui ne sera pas exonéré sur cette partie.

- La DGF est stabilisée pour les collectivités territoriales (hors Région). Cela ne veut pas nécessairement dire une stabilité à titre individuel.
- L'automatisation du calcul du FCTVA, qui devait être appliqué en 2019, est reporté d'un an : plus de calcul manuel, mais définition de comptes éligibles.
- Les bases fiscales sont revalorisées forfaitairement de 2,2%.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

1. LA LOI DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET LA LOI DE FINANCES 2019

Intercommunalité

- **Notification d'une attribution de compensation prévisionnelle de 2 691 706 € versée par la Communauté de Communes en 2019 en compensation de la perte d'une partie des recettes des taxes économiques, des taxes des ménages et des dotations (versées directement à la CCPVM). Pour rappel, ce montant a été figé fin 2016 suite au passage de la CCPVM en Fiscalité Professionnelle Unique.**

- **Transferts de compétences facultatives vers l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2019 :**
 - **aménagement de la traversée du Massif du Fossard : réalisation de l'aménagement et mise en valeur, entretien des équipements touristiques dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF, la Communauté de Communes des Hautes Vosges et les Communes concernées,**
 - **mise en circuit des espaces naturels sensibles de la Communauté de Communes,**
 - **création d'une passerelle sur la Moselotte (reliant le Massif du Fossard à la Voie Verte),**
 - **mise en œuvre de la liaison des voies vertes existantes et/ou à créer du territoire,**
 - **gestion, protection et valorisation du site archéologique du Saint-Mont.**



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

Le résultat net, ou disponible, représente l'autofinancement net dégagé pour contribuer au financement du Budget.

Il est en augmentation entre 2017 et 2018, passant de 2 083 846 € en 2017 à 2 499 869 € à fin 2018. Cette hausse s'explique par des programmes de travaux inscrits au budget 2018 non réalisés au 31/12/18 : agrandissement du musée Friry, reconstruction du petit manège au Centre Hippique, accessibilité dans les ERP 1^{ère} tranche. Si ces travaux avaient été réalisés à fin 2018, le résultat net serait en baisse par rapport à 2017 et atteindrait 1 895 000 €

1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

1.1 - Les grandes masses financières

	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	12 102 490	11 865 014	12 375 505
Dépenses de fonctionnement	11 226 362	11 240 823	11 075 177
Recettes d'investissement	1 995 106	1 391 431	846 357
Dépenses d'investissement	2 424 758	2 337 101	1 733 377

Evolution

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	1,12 %	2,26 %
Dépenses de fonctionnement	-0,68 %	-1,35 %
Recettes d'investissement	-34,87 %	-57,58 %
Dépenses d'investissement	-15,45 %	-28,51 %

1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices

	2016	2017	2018
Fonds de roulement en début d'exercice	1 943 012	2 405 326	2 086 560
Résultat de l'exercice	446 476	-321 480	413 309
Fonds de roulement en fin d'exercice	2 389 489	2 083 846	2 499 869

Le fonds de roulement début d'exercice N est composé des montants inscrits au 002, 001 et 1068 de l'année N tels que résultant de la clôture de l'année N-1.

1.3 - L'endettement

	2016	2017	2018
Encours au 1er janvier	10 288 088	9 917 976	10 156 653
Ratio de désendettement	12,6 ans	17 ans	11 ans
Emprunts souscrits	440 000	960 000	391 000

DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019



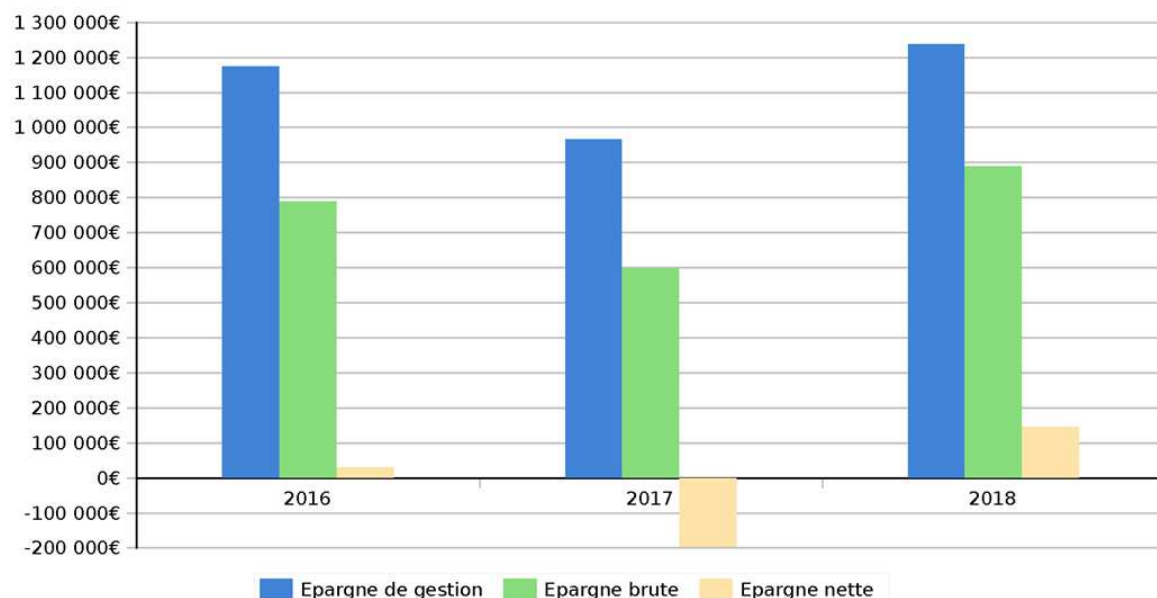
2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

2.1 - Les épargnes

	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	12 102 490	11 865 014	12 375 505
Epargne de gestion	1 173 794	966 099	1 236 765
Epargne brute (CAF)	789 228	597 970	888 909
Taux d'épargne brute (en %)	6,57 %	5,05 %	7,43 %
Epargne nette	30 243	-196 937	146 152

Epargnes



L'épargne nette est l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.

Elle s'était détériorée à fin 2017 à cause de dépenses imprévues, non budgétées au Budget initial 2017, liées à la reprise de la compétence animation : charges supplémentaires pour le Palais des Congrès et le Centre d'Hébergement (fluides, entretien..) et mise en place de nouvelles animations pour développer l'attractivité de la Ville.

Le premier objectif du DOB 2018 était d'améliorer l'épargne nette de la Ville, et il a été atteint puisqu'elle s'élève à 146 152 € à fin 2018. Elle sera utilisée pour le financement de nouveaux investissements.



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

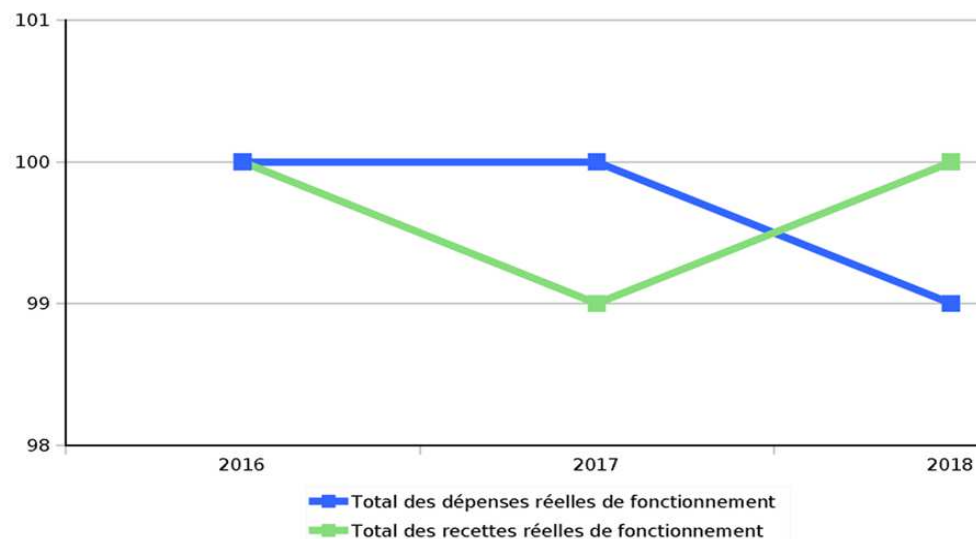
2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

L'effet ciseau est l'évolution divergente des produits et des charges de fonctionnement. Jusqu'à fin 2017, la commune a vu ses dépenses augmenter plus fortement que ses recettes. **Or, à fin 2018, cette tendance s'inverse avec des dépenses en baisse de -1,5 % et des recettes en augmentation de 1,06 % suite à des économies de fonctionnement réalisées.**

2.2 - Effet de ciseau

	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	12 015 590	11 838 794	11 964 085
Dépenses de fonctionnement	11 226 362	11 240 823	11 075 177

Evolution des dépenses et des recettes



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019



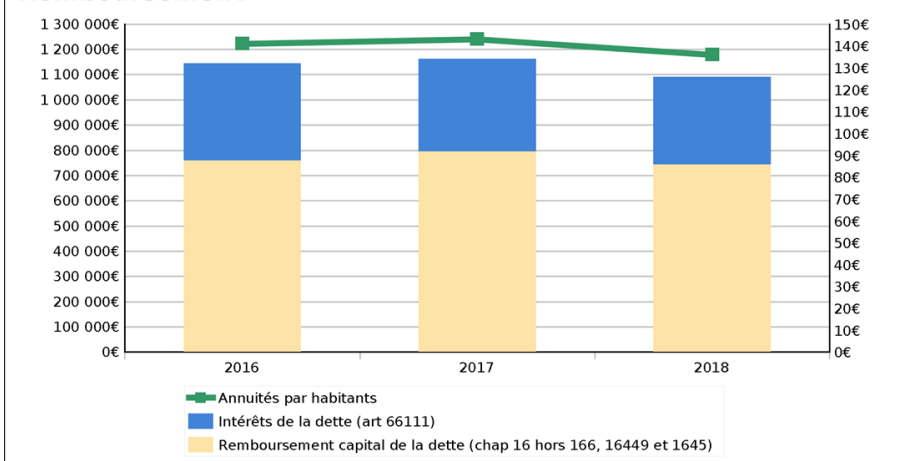
2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

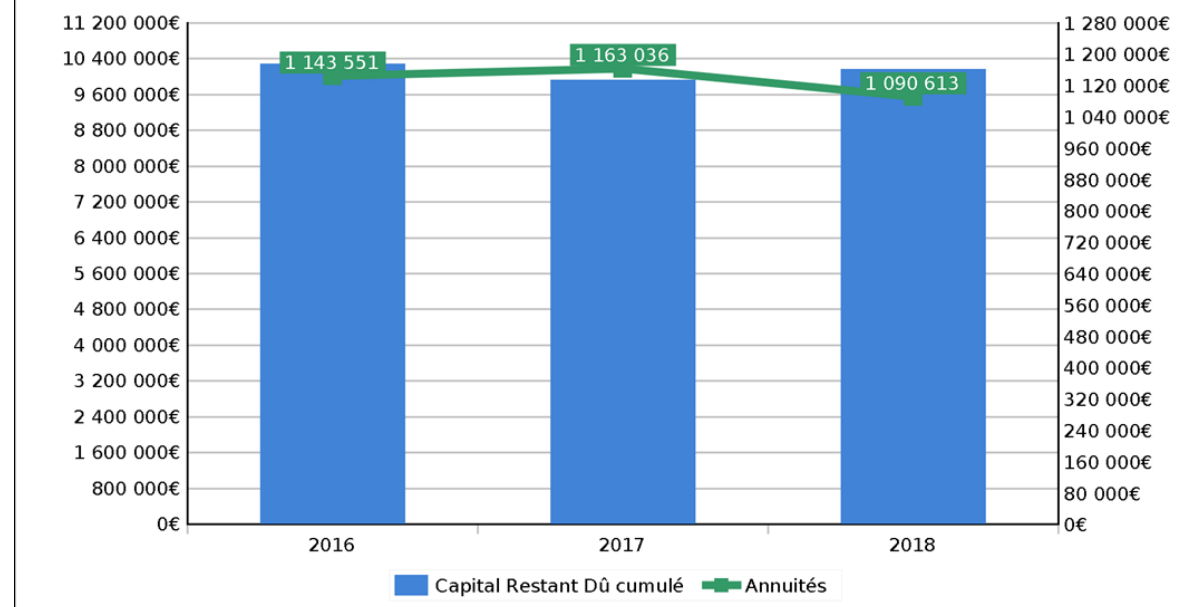
3.1 - Encours de dette et annuité

	2016	2017	2018
Capital Restant Dû (au 31/12)	10 288 088	9 917 976	10 156 653
Evolution en %	-6,72 %	-3,6 %	2,41 %
Annuités	1 143 551	1 163 036	1 090 613
Evolution en %	-0,14 %	1,7 %	-6,23 %

Remboursement



Encours de dette



Le niveau de l'endettement diminue entre 2017 et 2018 suite principalement à la non souscription d'emprunts budgétés en 2018, et qui seront contractés courant 2019 concernant les travaux non réalisés à fin 2018 (agrandissement musée Friry, reconstruction du petit manège au Centre Hippique, accessibilité dans les ERP) pour un montant total de 895 000 €.



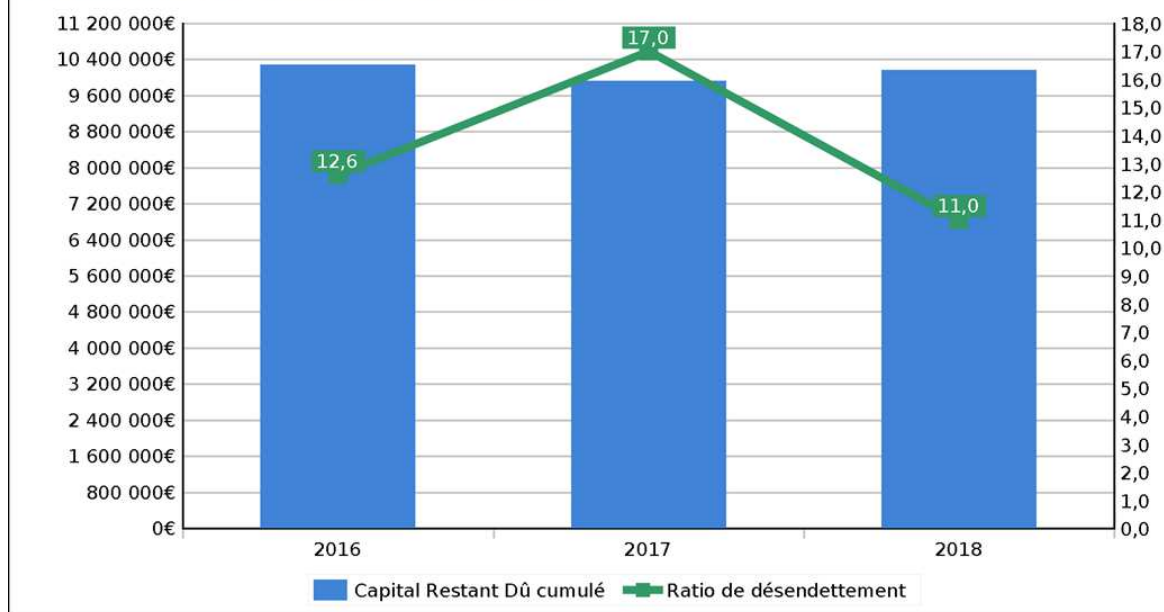
DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante :
encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

3.2 - Ratio de désendettement

Capacité de désendettement



Le ratio de désendettement atteint 11 années à fin 2018, ce qui est conforme aux préconisations de loi de finances 2018-2022 (ratio entre 11 et 13 années)

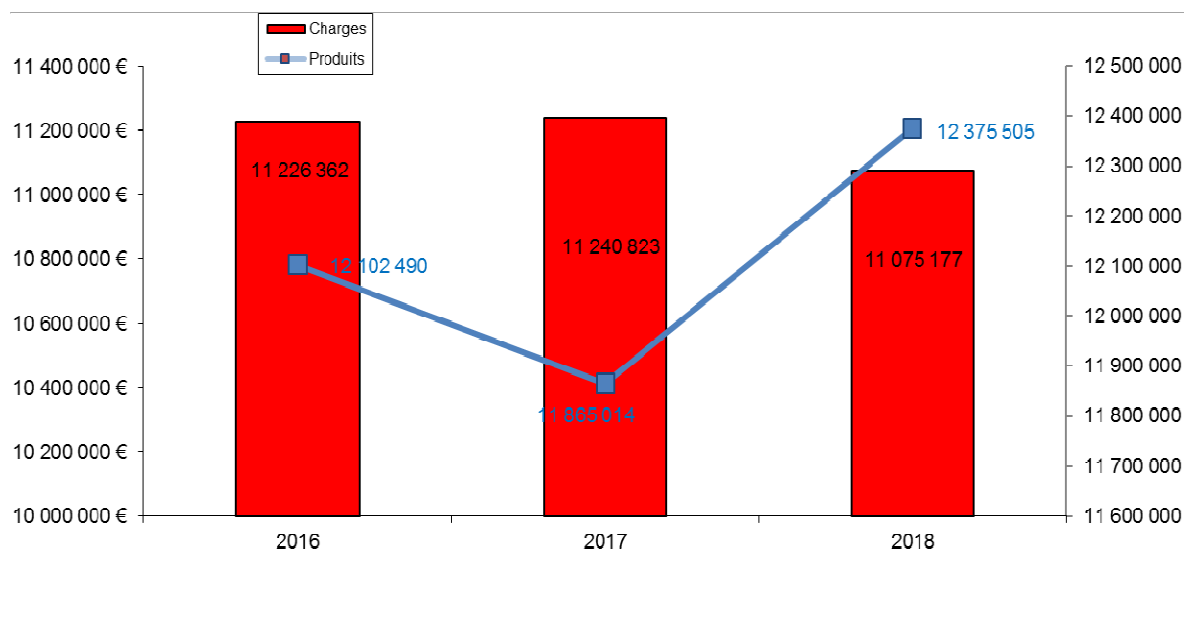


**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

La Ville, comme prévu au DOB 2018, a réussi en 2018 à optimiser ses recettes de fonctionnement et à limiter ses dépenses de fonctionnement afin d'améliorer sa situation financière. Ainsi, entre 2017 et 2018, les dépenses sont en baisse de 1,5 %, soit – 166 000 € et les recettes en augmentation de 1,06 %, soit + 510 491 € suite principalement à des ventes de bâtiments réalisées et des fréquentations en hausse au Centre Aquatique et au Restaurant Municipal Scolaire.

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement entre 2016 et 2018



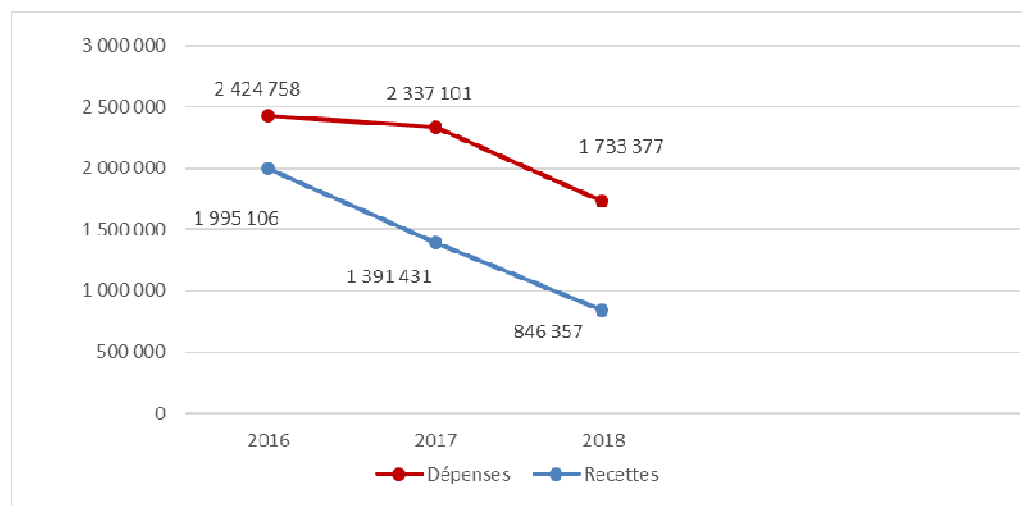
Les ventes de bâtiments réalisées 2018 : 9 rue de la Franche Pierre pour 185 000 €, 8 rue du Général Humbert pour 150 000 € et l'appartement sis Résidence l'Empereur pour 67 000 €.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

**Evolution des dépenses et des recettes réelles
d'investissement entre 2016 et 2018**



Depuis 2016, la Ville a souhaité limiter ses dépenses d'investissement afin de recourir de façon modérée à l'emprunt et rétablir un ratio de désendettement entre 11 et 13 années. Il a fallu néanmoins inscrire les travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine importants comme le programme d'accessibilité dans les ERP qui va s'échelonner sur 3 années.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

2. ANALYSE FINANCIERE BUDGET PRINCIPAL 2016-2018

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2018

LIBELLE	MONTANT GLOBAL
Aménagement bornes radio	49 534,43 €
Travaux Faubourg du Val d'Ajol	370 553,49 €
Travaux de voirie 2017	228 653,00 €
Travaux d'amélioration du patrimoine 2017	137 894,85 €
TOTAL	786 635,77 €

Les principales dépenses d'investissement démarrées en 2018

Travaux voirie 2018	234 000,00 €
Mission maîtrise d'œuvre réfection piste d'athlétisme	23 445,00 €
Mission maîtrise d'œuvre Etablissements recevant du public	198 000,00 €
Travaux dans les équipements sportifs 2016	73 740,00 €
Travaux dans les bâtiments scolaires 2018	43 928,00 €
Travaux amélioration du patrimoine 2018	84 510,00 €
Acquisition d'une badgeuse	20 570,00 €
Mission maîtrise d'œuvre agrandissement musée Friry	36 900,00 €
	715 093,00 €



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

**3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS**

Personnel permanent au 31/12/N					
	2014	2015	2016	2017	2018
filière administrative	40	43	43	41	40
Filière technique	97	95	92	93	87
filière sociale	9	10	9	9	9
filière sportive	8	8	7	7	7
filière culturelle	12	14	15	15	5
filière PM	3	3	4	4	4
Filière animation			4	7	7
Total postes permanent	169	173	174	176	159
Collaborateur de cabinet				1	1
Total poste collaborateur de cabinet	0	0	0	1	1

Les effectifs permanents de la ville de Remiremont connaissent une baisse entre 2014 et 2018, liée principalement :

- A la limitation des remplacements des départs et disponibilités (8 remplacements pour 15 départs en 2018).
- Au transfert des 9 agents de l'école de musique.

L'effectif permanent est maintenu en 2019.



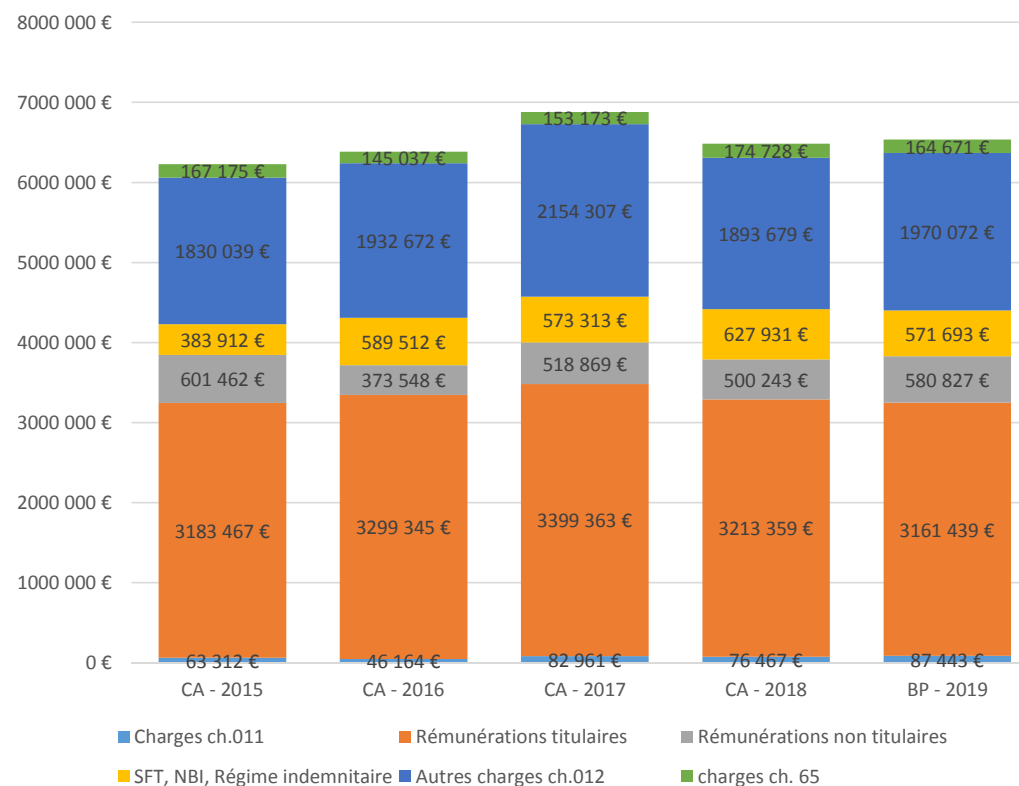
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

3. ZOOM SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL ET SUR LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

On pourra constater une augmentation de la masse salariale (+49 738 €) due :

- A la stabilisation de l'effectif permanent
- Au Glissement Vieillesse Technicité ;
- A la variation des taux de cotisations sociales ;
- A l'augmentation des besoins de remplacement ;
- A l'évolution de la convention de médecine professionnelle ;
- Au « Protocole Parcours Carrière et Rémunération ».

Evolution de la masse salariale





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

4. LES OBJECTIFS



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

4. LES OBJECTIFS

De ce qui précède, il ressort que la situation financière de la Ville s'est améliorée en 2018 avec une épargne nette en hausse suite à des économies de fonctionnement réalisées et une optimisation des recettes.

Les objectifs de l'année 2019 seront de poursuivre dans cette même voie afin de continuer à :

- Réaliser des économies de fonctionnement
- Optimiser la perception de recettes supplémentaires
- Utiliser le patrimoine existant comme marge de manœuvre financière (cessions)
- Recourir de façon modérée à l'emprunt

En 2019, la Ville devra également réaliser les travaux inscrits initialement au Budget 2018 : l'agrandissement du musée Friry (490 500 €), la reconstruction du petit manège du Centre Hippique (465 000 €) et les travaux d'accessibilité 1^{ère} tranche (802 500 €).

La rénovation de la piste d'athlétisme du stade de Béchamp sera également réalisée en 2019 pour 1 139 670 €.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

5. PERSPECTIVES 2019-2021



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

5. PERSPECTIVES 2019-2021

Objectifs triennaux :

- Reconstitution progressive d'une épargne nette (179 000 € en 2021) qui permettra de financer de nouveaux projets d'investissement.
- Maintien d'un niveau d'investissement à 1 500 000 € de dépenses nouvelles par an.
- Stabilisation du fonds de roulement à 1 600 000 €/an en moyenne.
- Limitation du ratio de désendettement à une moyenne de 13 ans sur les 3 années.

LES GRANDES MASSES FINANCIERES

Les masses budgétaires

	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	11 883 879	11 742 214	11 701 566
Dépenses de fonctionnement	11 056 292	10 840 706	10 725 142
dont intérêts de la dette	344 947	333 971	324 657
Recettes d'investissement	3 205 456	1 521 766	1 224 260
dont emprunts souscrits	1 515 000	700 000	800 000
Dépenses d'investissement	4 914 127	2 254 548	2 306 604
dont capital de la dette	691 900	745 548	797 604
dont P.P.I	4 203 227	1 500 000	1 500 000

Soldes financiers

	2019	2020	2021
Epargne de gestion	1 042 534	1 235 480	1 301 080
Epargne brute	697 587	901 509	976 424
Epargne nette	5 687	155 960	178 819

Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2019	2020	2021
Fonds de roulement en début d'exercice	2 499 869	1 618 785	1 787 511
Résultat de l'exercice	-881 084	168 727	-105 921
Fonds de roulement en fin d'exercice	1 618 785	1 787 511	1 681 591

Endettement

	2019	2020	2021
Encours au 31 décembre	10 632 324	10 586 577	12 489 569
Ratio de désendettement	15,2 ans	11,7 ans	12,8 ans
Emprunts souscrits	1 515 000	700 000	800 000



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

5. PERSPECTIVES 2019-2021

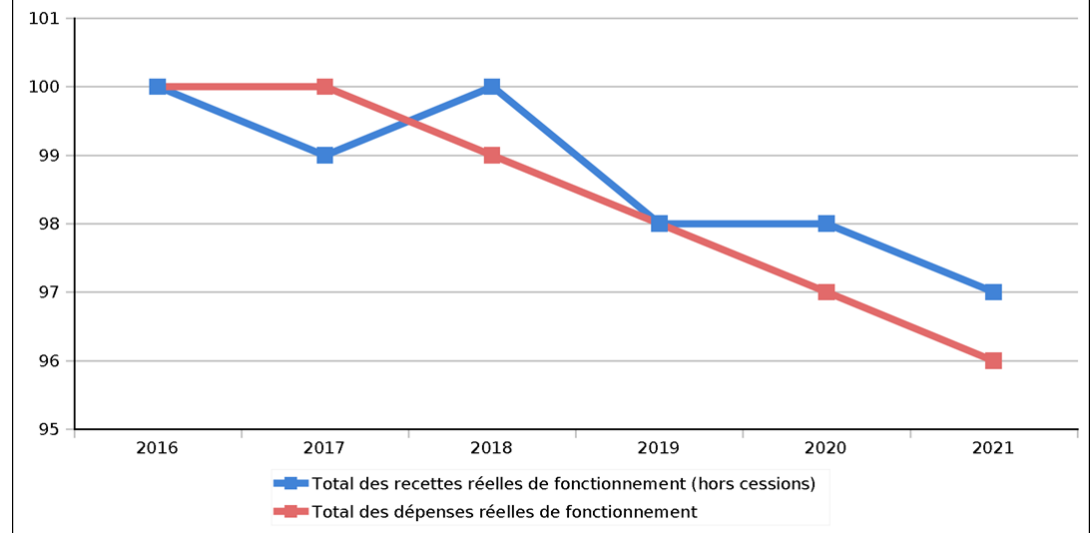
- Stabilisation des recettes de fonctionnement à 11 700 000 € /an

- **Evolution des dépenses de fonctionnement :**
 - Diminution des dépenses de fonctionnement 2019 à leur niveau de 2018.
 - Baisse des dépenses dès 2020 de 2% afin de reconstituer une épargne nette suffisante au financement de nouveaux travaux d'investissement.
 - Poursuite de la baisse en 2021 avec une nouvelle diminution de 1% se basant sur les objectifs de 2020.

EVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	12 015 590	11 838 794	11 964 085	11 753 879	11 742 214	11 701 566
Evolution n-1	-2,61 %	-1,47 %	1,06 %	-1,76 %	-0,1 %	-0,35 %
Dépenses de fonctionnement	11 226 362	11 240 823	11 075 177	11 056 292	10 840 706	10 725 142
Evolution n-1	-2,06 %	0,13 %	-1,47 %	-0,17 %	-1,95 %	-1,07 %

Evolution des dépenses et des recettes hors cessions





DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

5. PERSPECTIVES 2019-2021

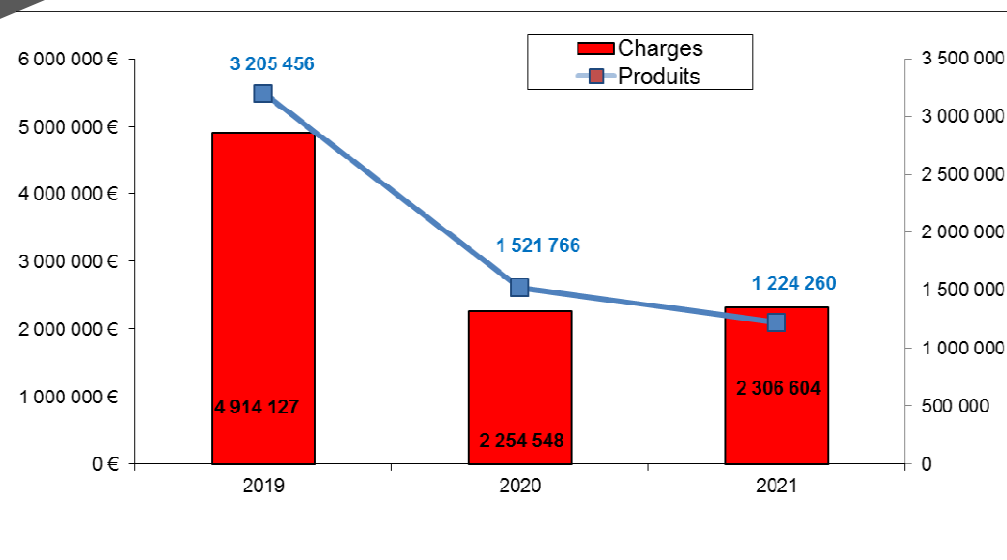
- En 2019, hausse des dépenses et des recettes liée aux programmes de travaux budgétés initialement en 2018

- A partir de 2020, le niveau d'investissement est maintenu à 1 500 000 €/an de dépenses nouvelles, équilibré par des recettes incluant des subventions, des cessions et un recours modéré à l'emprunt de 800 000 €/an.

Les financeurs du PPI

	2019	2020	2021
Autres	271 875	0	0
Département	387 093	0	0
Etat	625 440	150 000	150 000
Région	215 326	0	0
Total	1 499 734	150 000	150 000

EVOLUTION SECTION D'INVESTISSEMENT



Les dépenses prévues au PPI

	2019	2020	2021
ACCESSIBILITE ERP 1ERE TRANCHE	802 500	0	0
AGRANDISSEMENT MUSEE FRIRY	490 500	0	0
AUTRES DIVERSES DEPENSES	300 000	0	0
INVESTISSEMENT			
CONSTRUCTION MANEGE CENTRE HIPPIQUE	465 000	0	0
INVESTISSEMENTS	0	1 500 000	0
INVESTISSEMENTS 2021	0	0	1 500 000
REFECTION PISTE ATHLETISME STADE BECHAMP	1 104 000	0	0
REPORT INV 2018/2019	761 227	0	0
SUBVENTION	280 000	0	0
Total	4 203 227	1 500 000	1 500 000



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

5. PERSPECTIVES 2019-2021

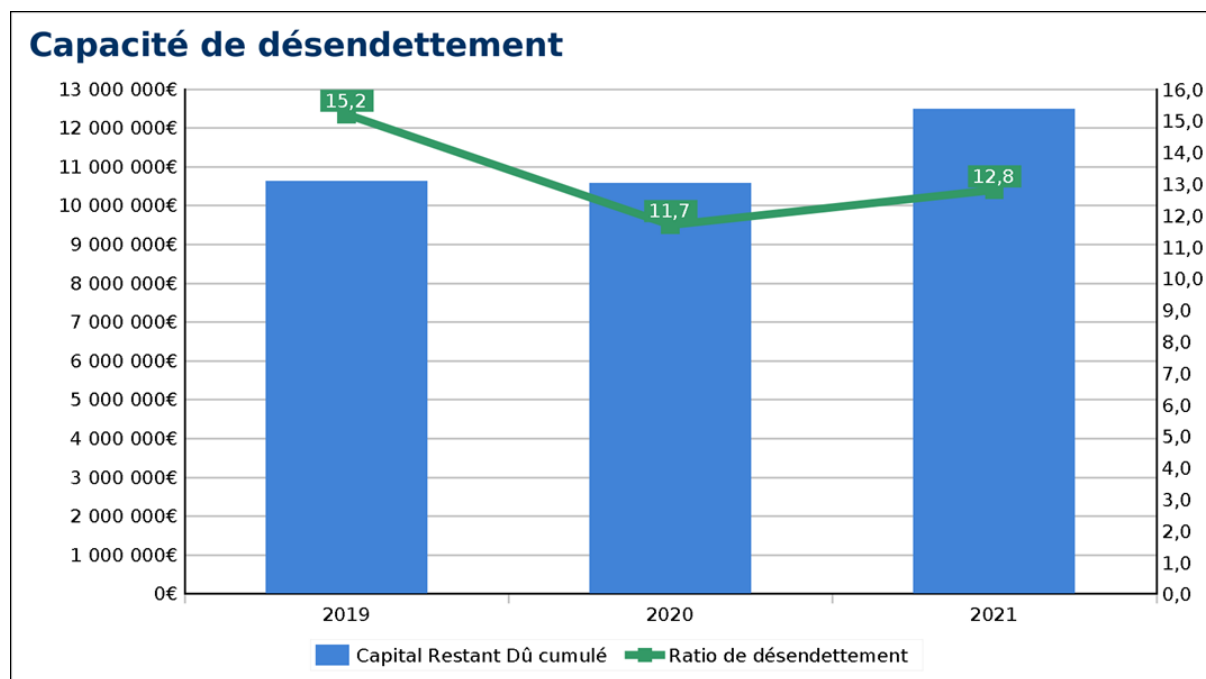
Selon ces orientations budgétaires, l'encours de la dette atteindrait **10 632 324 € en 2019**.

L'annuité de la dette évoluerait de **1 036 847 € en 2019 à 1 122 261 € en 2021**

La capacité de désendettement s'établirait à **15,2 ans en 2019** suite à une hausse des dépenses d'investissement (comme détaillé dans le PPI). En 2020 et 2021, elle s'établirait entre 11 et 13 années comme préconisé par la loi de finances 2018-2022.

L'endettement

Evolution de l'endettement entre 2019 et 2021





**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR LA PREPARATION BUDGETAIRE 2019



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2019

- **Maintenir les dépenses de fonctionnement à leur niveau de 2018:**
 - . Diminuer les charges à caractère général de 2 %
 - . Maintien des charges de personnel,
 - . Autres charges de gestion courante :
 - Baisse des subventions aux associations (hors crédits réservés) de 17%
 - Hausse de la subvention au CCAS de + 3 % suite à l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour le PRE d'un montant de 11 570 €.

- **Maintenir les recettes de fonctionnement**
 - . Maintien des taux d'imposition,
 - . Augmentation modérée des tarifs et redevances municipaux,
 - . Maintien prévisionnel des dotations,
 - . Baisse prévisionnelle de 1% des recettes fiscales.



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

6. ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2019

- **Augmenter les dépenses d'investissement :**
 - . Réinscription au budget 2019 des travaux non réalisés en 2018 : agrandissement musée Friry, accessibilité dans les ERP 1^{ère} tranche, reconstruction du petit manège du Centre Hippique pour un montant total de 1 758 000 €
 - . Inscription au budget 2019 de la réfection de la piste d'athlétisme pour un montant total de 1 139 670 €
- **Optimiser les recettes d'investissement**
 - . Recours à l'emprunt pour un montant total de 1 515 000 € avec une capacité de désendettement de 15 années à fin 2019
 - . Octroi de subventions pour un montant total de 1 500 000 €,
 - . Recherche de nouvelles subventions d'investissement.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

7. LES BUDGETS ANNEXES



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

7. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'EAU

Le résultat net, à fin 2018, s'élève à **7 582,46 €**

Après application du coefficient de révision annuel (**1,0539 en 2019** contre 1,0279 en 2018) sur le prix de l'eau (**0,8370 €/m³**) figurant au contrat, celui-ci s'établira à **0.8821 €/m³** contre 0.8603 €/m³ en 2018.

Le montant de la surtaxe pour l'année 2019 est maintenu au tarif établi en 2018, soit **0,2194 €/m³**.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2019 :

- | | |
|--|------------------|
| ▪ Périimètre Protection Pont Lorette : | 110 000 € |
| ▪ Travaux réseau eau potable 2019 | 190 000 € |
| ▪ Renouvellement branchements : | 20 000 € |



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

7. LES BUDGETS ANNEXES

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat net, à fin 2018, s'élève à **213 299,54 €**.

Le calcul de la taxe d'assainissement pour l'année 2019 est en cours d'élaboration.

Principaux nouveaux travaux pouvant être inscrits au budget 2019 :

- | | |
|--------------------------------------|-----------|
| ▪ Gainage Faubourg d'Alsace: | 200 000 € |
| ▪ Extension des réseaux : | 20 000 € |
| ▪ Levés topographiques des réseaux : | 50 000 € |



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

7. LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET FORET

Le résultat net, à fin 2018, s'élève à **172 589,15 €**.

Le montant du programme annuel de travaux de l'O.N.F. 2019 s'élève à **89 622,00 €**, réparti pour :

- **17 550,00 € en section d'investissement,**
- **72 072,00 € en section de fonctionnement.**

Le produit des ventes de bois est évalué par l'ONF à **280 000 €**.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

8. CONCLUSION



DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019

7. CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater, ce rapport d'orientations budgétaires 2019 permet de mettre en avant :

- Une amélioration de notre autofinancement due :
 - à une augmentation de notre épargne nette à fin 2018
 - à une hausse de l'excédent de fonctionnement liée aux dépenses de fonctionnement qui diminuent et aux recettes de fonctionnement qui augmentent.
 - Des programmes d'investissement non réalisés à fin 2018 qui sont réinscrits au Budget 2019.



**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
POUR 2019**

7. CONCLUSION

Il permet également d'insister sur :

- **La nécessité de poursuivre la mise en place d'une prospective triennale, et d'améliorer l'autofinancement de la commune en s'axant sur :**
 - La réduction de nos dépenses de fonctionnement
 - Le développement de nouvelles recettes de fonctionnement avec l'optimisation des tarifications des locations de salles et des équipements
 - Le maintien d'un certain niveau d'investissement
 - La recherche active de nouveaux financements et un recours à l'emprunt maîtrisé afin d'augmenter les recettes d'investissement, déjà initiée ces deux dernières années.
 - La maîtrise de la fiscalité des ménages
- **L'impératif de poursuivre les réunions de travail avec élus et agents afin de travailler à une refonte des services et missions de notre collectivité.**